



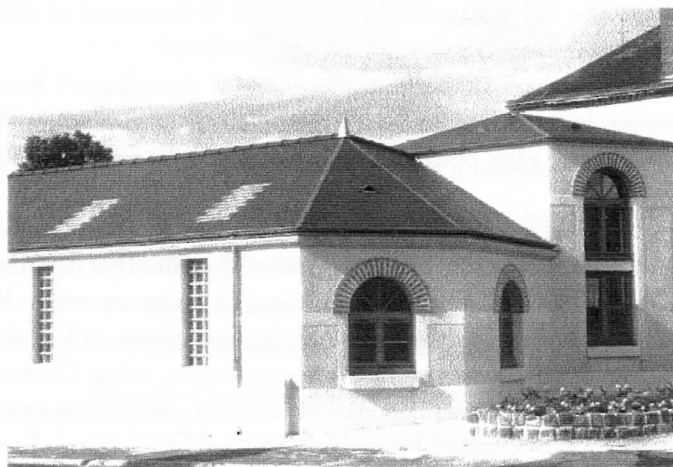
LES MESNEUX

Permettez moi...

Madame, Mademoiselle, Monsieur.

L'année 2002 a été fertile en événements politiques. Elle a entre autres été marquée par la confirmation d'un grand mouvement d'intercommunalité, déjà amorcé depuis quelques années, avec en 1999 les lois d'orientation sur l'aménagement durable du territoire (L.VOYNET), de renforcement d'intercommunalité (L.CHEVENEMENT) et en 2000 de la loi de solidarité et renouvellement urbain (L. SRU). En proposant de nouvelles lois

organiques, le gouvernement met en marche le 2^e train de la décentralisation. En réorientant ses financements et en incitant les collectivités locales à des réflexions sur des programmes de développements communs, l'État recherche une meilleure utilisation à la fois de l'espace et des moyens. C'est à une réflexion plus solidaire que nous sommes conviés, à condition bien sûr que les moyens, en particulier financiers suivent. A condition aussi que les communes restent l'élément de référence d'où procèdent tous les projets. Et à ce titre, les propositions et expérimentations locales, la consultation des habitants par voie de référendum pour les choix importants de



leur cadre de vie vont dans le bon sens. Tout ce qui peut rapprocher les citoyens des pouvoirs de décisions politiques est souhaitable.

Espérons que l'année 2003 nous confirmera dans cette voie et permettez moi au nom du Conseil Municipal, de vous présenter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes vœux les meilleurs et de vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année.

Jean Claude LEVASSEUR



COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

♦ Communauté de communes Champagne-Vesle

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité l'adhésion de la Commune d'Ormes à la Communauté de Communes Champagne-Vesle à compter du 1^{er} Janvier 2003.

♦ Travaux d'aménagement aux abords du cimetière

Les travaux seront effectués par l'entreprise Solatra de Gueux pour un montant TTC de 18388,98 €. Ces travaux seront financés par un emprunt de 18 000 €. Souscrit auprès de la caisse d'Épargne de Reims, au taux actuariel de 4.32%, soit un taux équivalent de 3.14%, dont le remboursement s'effectuera en échéances annuelles de 2125 € tous les 25 mai pendant 10 ans.

♦ Voyage scolaire année 2002-2003

Le nouveau directeur de l'École Primaire de la Commune est favorable à la reprise de l'organisation d'une classe de neige. Celle-ci serait vraisemblablement organisée un an sur deux, et tous les élèves en bénéficieraient. L'association "Attitude" à Villars de Lans est retenue pour organiser ce séjour pour la période du 23 au 30 Mars 2003 pour un montant total de 13 687 € (transport et animateur compris). Les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 soit 33 enfants participeront à ce séjour.

La commune participe financièrement à ce voyage à hauteur de 50 % de la dépense totale, et demande aux parents de financer les 50 % restants, soit la somme de 208 € par enfant, avec une possibilité de règlement en trois fois, voir plus, pour les familles ayant deux enfants participants.

♦ Rapport annuel 2001 du Service Public de l'Eau Potable

Ce rapport a été adopté par le Conseil Syndical du Rouillat et doit être présenté aux Conseils Municipaux avant le 31/12/2002. Une discussion large s'engage au cours de laquelle il est rappelé les dysfonctionnements et les coupures d'alimentation qui se produisent plusieurs fois par an entraînant une gêne importante pour les usagers. Compte tenu de sa position géographique, notre Commune est particulièrement concernée. Un système de télésurveillance s'avère nécessaire ainsi qu'une gestion automatisée des pompes et surpresseurs.

Après vote, le Conseil Municipal refuse à l'unanimité d'approuver le rapport annuel du Service Public de l'eau potable 2001, en demandant à l'organe délibérant, en l'occurrence le Syndicat du Rouillat, de prendre en compte ses demandes.

♦ Divers

- Création d'un point lumineux au sodium au carrefour de la Départementale 6 et de la Rue de Reims vers Bezannes par entreprise F.M.E. de St Brice Courcelles pour la somme de 595,01 € T.T.C.

- Un certain nombre de riverains de la rue des Coutures souhaitent construire sur leurs parcelles. Pour des raisons d'accessibilité le certificat d'urbanisme positif ne peut leur être délivré. Le Conseil Municipal est favorable à la viabilisation de la rue des Coutures, ainsi que de la rue de l'Église dans leurs portions qui ne sont pas aménagées. Il demande une étude pour les travaux de réseaux et voiries à la Direction Départementale de l'Équipement de Reims-Fismes.

- Les deux projecteurs volés à l'extérieur de l'église seront remplacés.

- La mare de récupération des eaux pluviales, située près du silo, a fait l'objet d'une pollution subite qui a tué tous les poissons. Le personnel communal a dû procéder au nettoyage pendant plusieurs jours. Une plainte a été déposée à la gendarmerie et des prélèvements ont été effectués pour déterminer la cause de cette pollution.

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
et tout le personnel communal,
vous souhaitent à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année
Et une excellente Année 2003

PALMARES DES MAISONS FLEURIES ANNEE 2002

HORS CONCOURS

Mr ou Mme DONDELINGER
Mme BOURREAU

27 rue de Reims
21 rue de Villemommange

CLASSEMENT GENERAL

<i>1^{er} Prix</i>	<i>Mr ou Mme VEISSE</i>	<i>12 rue des Bavolets</i>
<i>2^{ème} Prix</i>	<i>Mr ou Mme ROYER</i>	<i>11 rue des Bavolets</i>
<i>3^{ème} Prix</i>	<i>Mr ou Mme HAGNIER</i>	<i>4 rue de la Charme</i>
<i>4^{ème} Prix</i>	<i>Mr ou Mme FONDEUR</i>	<i>11 rue du Hordon</i>
<i>5^{ème} Prix</i>	<i>Mr ou Mme COLTIER</i>	<i>ruelle d'Ormes</i>
<i>6^{ème} Prix</i>	<i>Mr ou Mme BRESSION</i>	<i>5 chemin de la Croix</i>
<i>7^{ème} Prix</i>	<i>Mr ou Mme MALGRAS</i>	<i>6 route de Jouy</i>
<i>8^{ème} Prix</i>	<i>Mr ou Mme GRASSET</i>	<i>30 rue des Moyères</i>

ENCOURAGEMENT

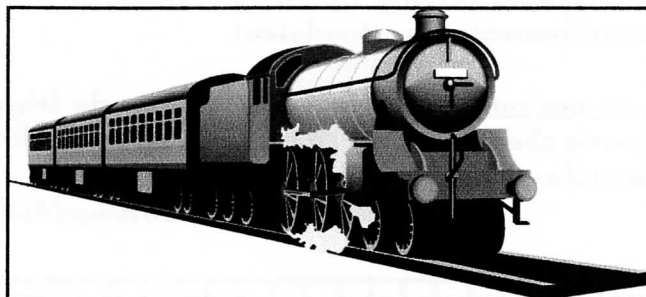
<i>Mr ou Mme BOUDESOCQUE</i>	<i>16 rue du Hordon</i>
<i>Mr ou Mme TILLY</i>	<i>5 rue de Moyères</i>
<i>Mr ou Mme MESSIEN</i>	<i>31 rue d'Entre deux Villes</i>
<i>Mr ou Mme FLANDRE</i>	<i>3 rue d'Entre deux Villes</i>
<i>Mr ou Mme LOYAUX</i>	<i>5 rue des Tuilots</i>
<i>Mr ou Mme GILLOT</i>	<i>14 rue des Coutures</i>

TGV

C'est parti ! Si ce n'est pas encore sur les rails, le projet T.G.V. a abordé sa phase de réalisation concrète. Les travaux de terrassement et de réalisation d'ouvrage d'art, doivent commencer sur notre commune dans les premiers mois de 2003.

Les études techniques étant terminées, on connaît de façon précise les modalités de passage sur notre territoire. Je demanderai au maître d'œuvre ainsi qu'aux entreprises de faire une présentation publique, au début de l'année 2003, afin que chacun puisse se faire une idée précise du projet.

Jean Claude Levasseur.



LA SALLE DES FÊTES DES MESNEUX

Depuis quelques années des travaux ont été entrepris pour augmenter le confort de la salle des Fêtes

- * Des panneaux phoniques sont venus améliorer l'acoustique,
- * Le chauffage a été entièrement rénové par la pose de radiateurs radiants au plafond,
- * Un groupe d'extraction purifie l'air (odeur de tabac et autres),
- * Tout dernièrement le sol en béton a laissé place à un carrelage apprécié de tous,
- * Sans oublier un réfrigérateur de grande capacité pour la cuisine.

Les travaux à venir concerneront la réfection des murs et du plafond.

Compte tenu de tous ces aménagements et du fait que les précédents tarifs de location n'avaient pas été actualisés depuis décembre 1988 ceux-ci ont été révisés à la hausse tout en maintenant un taux privilégié pour les habitants du village. Tarifs en vigueur au 01 août 2003 compte tenu des réservations déjà effectuées.

	<u>Habitants de la Commune</u>	<u>Personnes extérieures au village:</u>
Demi-journée en semaine	passé de 46 à 50 €	passé de 76 à 90 €
Demi-journée week-end ou férié	passé de 61 à 65 €	passé de 99 à 120 €
Soirée week-end ou férié	passé de 183 à 200 €	passé de 274 à 320 €
Samedi et dimanche inclus	passé de 274 à 300 €	passé de 396 à 450 €

Cuisine passé de 46 à 50 € Cautioun passé de 305 à 350 €

José Berton

LA BALADE DU DIMANCHE...



C'est par une belle journée de fin d'été que les habitants des MESNEUX ont accueilli et découvert le 15 septembre 2002, la 21^{ème} randonnée annuelle organisée par les AMIS DE LA NATURE DE REIMS. Beaucoup de randonneurs ont pensé à apporter leurs bouchons de liège, destinés à être recyclés au profit de l'association "Vaincre la Mucoviscidose".

Les pompiers de la commune, que je remercie vivement, ont apporté leur contribution, en assurant la sécurité en différents points du parcours.

Près de 400 personnes ont fréquenté et apprécié les différents circuits de 8, 15, 22 et 26 km ainsi qu'un parcours VTT, sur lesquels contrôles et ravitaillements les attendaient.

A ne pas oublier : Tous vos bouchons de liège peuvent toujours être déposés chez Christian Binet 21 rue de Villedommange.

Merci d'avance.

Christian Binet



NOUVELLES BRÈVES

Francis Dupriez

LOTISSEMENT « CLOS DES LORRAINES »

Les sondages archéologiques n'ayant rien révélé de particulier, les travaux de terrassements devraient commencer sous peu et peut-être verrons-nous les premiers pavillons s'élever dès le printemps prochain, (si l'hiver n'est pas trop rude, ni trop long...)

A VOS AGENDAS ...

Le samedi 8 février prochain, soirée théâtrale organisée par le Foyer Rural de Bezannes.

A l'affiche : comédie en trois actes : « J'y suis, j'y reste... » de Jean VALMY et Raymond VINCY, présentée par le Petit Théâtre de Mireille de Bezannes.

EMPLOYÉS COMMUNAUX : un départ, une arrivée..

Pour des raisons personnelles, Vincent BERAUX, "l'emploi-jeune" de la commune depuis près de 3 ans, nous a quittés pour travailler dans l'entreprise familiale que dirige son père à Fismes. Réservé, compétent et serviable, Vincent sera regretté pour sa gentillesse et la qualité de son travail.

Il sera remplacé par Mickaël DHENNEQUIN, un jeune axonais de 20 ans, qui prendra ses fonctions le lundi 2 décembre prochain.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein d'une équipe homogène et polyvalente.

Retenez également que le Comité des Fêtes organise :

- un repas dansant, le samedi 1 février 2003.

- une randonnée pédestre le dimanche 6 Avril 2003

VŒUX DU MAIRE :

Comme chaque année, Monsieur le Maire présentera ses vœux et ceux du Conseil Municipal à la population des Mesneux, le lundi 6 Janvier à 18 heures, à la salle des fêtes. Vous êtes tous cordialement invités à cette manifestation traditionnelle de début d'année qui permettra, également, de faire connaissance et présenter les nouveaux habitants du Village.



ÉTAT- CIVIL :

Naissances :

DOUAY Charlene née à Reims le 2 novembre 2002.

Décès :

GREGOIRE Jean - 77 ans - retraité - rue de l'Avenir décédé le 4 novembre 2002.

DUPUIT Bernard - 66 ans - Retraité - rue des Moyères décédé le 29 novembre 2002.

REPAS DES AÎNÉS

Quel que soit l'organisateur (Municipalité ou Comité des Fêtes) c'est toujours avec autant de plaisir que beaucoup de nos anciens participent au traditionnel repas des Aînés qui se tient le 3^e dimanche de novembre. C'est ainsi que le 17 novembre dernier toutes et tous se sont retrouvés à la salle des fêtes. Au cours de l'apéritif, offert par la municipalité, après quelques mots de bienvenue prononcés par Monsieur le Maire, le bureau du nouveau comité des fêtes s'est présenté à l'assistance. A la fin du repas l'harmonie du 3^e canton a fait chanter (un peu) et danser (un peu) les convives qui se sont ensuite tous regroupés pour la photo de « l'Union »



Rendez-vous l'année prochaine encore plus nombreux, nous serons heureux de vous accueillir. José Berton

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE.

Malgré le temps très incertain la commémoration de l'Armistice de 1918 s'est déroulée en présence de la plupart des membres du conseil municipal, du corps des sapeurs-pompiers en tenue et de nombreux habitants du



village. Parmi l'assistance, les enfants, venus en nombre, ont entonné une Marseillaise hésitante, après que plusieurs d'entre eux eurent assisté le Maire lors du dépôt de la gerbe au pied du monument aux Morts.

Un vin d'honneur clôtura cette cérémonie.

LE COIN DU COMITÉ DES FÊTES

Et bien cette fois c'est fait..... Depuis quelques mois, sous l'impulsion de Madame Micheline Géri dan un nouveau comité des fêtes reprend vie dans la commune. Le bureau est constitué de:

Présidente: Madame Micheline GERIDAN.
Vice Président: Monsieur Jacky DENIZART.
Secrétaire: Monsieur Chistian BINET.
Trésorier: Monsieur José BERTON.



Une quinzaine de bénévoles enthousiastes complète cette équipe prête à animer le village.

Le repas de nos Aînés, animé par l'Harmonie de 3° canton de Reims, a été la première manifestation organisée par ce groupe le 17 novembre 2002.

Malheureusement pour les enfants, la salle des fêtes étant louée tous les week-ends jusqu'aux fêtes de fin d'année et les difficultés rencontrées pour trouver une animation à cette date tardive (la première réunion du comité a eu lieu le 9/10/02) ne nous a pas permis de réaliser une manifestation de la même qualité que les années précédentes. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

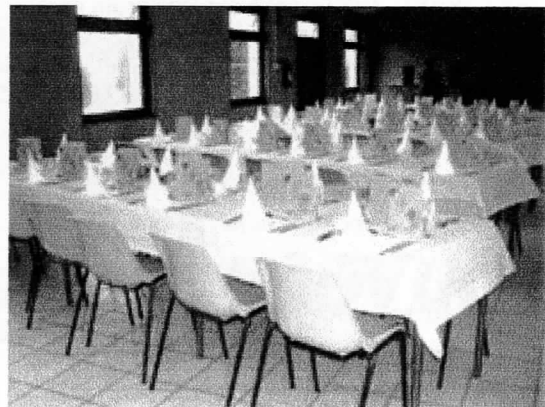
La prochaine manifestation traditionnelle sera la fête patronale le 3e week-end de Mai. Dès le début de l'année 2003 nous commencerons à l'organiser. D'ici là toutes les suggestions seront les bienvenues pour d'autres festivités.

Vous avez été nombreux à nous encourager lors de la vente des calendriers et je vous en remercie au nom de tous les membres du

comité. Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre; la porte est ouverte à toutes et à tous. J'espère pouvoir longtemps encore servir cette rubrique du comité des fêtes, gage de convivialité dans notre village.

Nous remercions tout particulièrement Maryse PLANCON, l'ancienne Présidente de ce comité, pour sa disponibilité, sa gentillesse, et son expérience qui nous aide beaucoup pour guider nos premiers pas dans ce domaine, sans oublier la municipalité pour ses encouragements et son soutien.

José Berton





*À 2 mn de
votre village...*

Boulangerie Artisanale

« **Banette,** »

Ouvert de 6 h 30 à 13 heures

Et de 16 heures à 20 heures

Tous les jours sauf le MARDI

J.-L. DELVILLE

16, rue de l'ancien Château

51430 Bezannes - Tel : 03 26 36 20 96

Une équipe de professionnels !

Pour vous satisfaire, et vous apporter une
gamme étendue de produits.

Banette,

Boulangier pour le meilleur des pains.

Un électricien proche de vous, dans votre village,



Pour vos dépannages, installations électriques et alarmes intrusions,

Contactez Eddie Désiront au 03.26.49.22.86 ou 06.23.22.59.32

12 rue de Sacy Les MESNEUX

Devis gratuits

I. S. M.

Informatique Sur Mesure

Conseil, Vente, Devis.

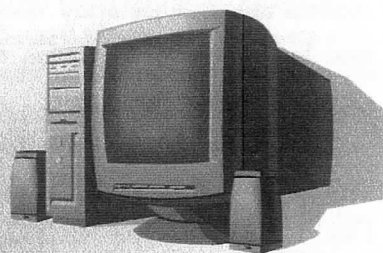
Ordinateurs neufs, reprise, remise à niveau de machines anciennes.

Sylvain Desjardin gérant

19 rue des moyères 51370 LES MESNEUX

Tel/Fax: 03.26.82.39.96- Siret 423.095.835.00017

Tel mobile: 06.62.63.15.62



Nouveau!



Photo numérique CANON, démonstration permanente